

BE-A0523_721532_802175_FRE

Inventaire des minutes du notaire Oswald
Wauters (Liège), 1889-1912



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Répertoires.....	7
II. Minutes.....	8
2 - 74 Minutes. 25 février 1889 - 22 septembre 1912.....	8

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Oswald Wauters (Liège)

Période:
1889 - 1912

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.6781

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 74.00
- Etendue inventoriée: 11.00 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Oswald Wauters à Liège.

HISTORIQUE

Le notaire Oswald Wauters a exercé de 1889 à 1912 à Liège.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Oswald Wauters ont été versées aux Archives de l'État à Liège par le notaire Fernand Fyon, le 11 avril 2011.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Oswald Wauters à Liège.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé du fonds.

Description des séries et des éléments

- 1** I. RÉPERTOIRES
Répertoires chronologiques. 25 février 1889-31 décembre 1902.
14 cahiers

II. MINUTES

2	2 - 74 MINUTES. 25 FÉVRIER 1889 - 22 SEPTEMBRE 1912. 25 février 1889 - 30 juin 1889 (n° 1-108).	1 liasse
3	1er juillet 1889 - 31 décembre 1889 (n°109-297).	1 liasse
4	3 janvier 1890 - 30 juin 1890 (n° 4-127).	1 liasse
5	1er avril 1890 - 30 juin 1890 (n° 128-241).	1 liasse
6	1er juillet 1890 - 30 septembre 1890 (n° 242-332).	1 liasse
7	1er octobre 1890 - 31 décembre 1890 (n° 333-423).	1 liasse
8	2 janvier 1891 - 31 mars 1891 (n° 1-93).	1 liasse
9	2 avril 1891 - 30 juin 1891 (n° 96-193).	1 liasse
10	7 juillet 1891 - 30 septembre 1891 (n° 195-297).	1 liasse
11	1er octobre 1891 - 30 décembre 1891 (n° 298-393).	1 liasse
12	4 janvier 1892 - 31 mars 1892 (n° 1-92).	1 liasse
13	1er avril 1892 - 30 juin 1892 (n° 93-240).	1 liasse
14	1er juillet 1892 - 30 septembre 1892 (n° 242-374).	1 liasse
15	2 octobre 1892 - 31 décembre 1892 (n° 375-513).	1 liasse
16	10 janvier 1893 - 31 mars 1893 (n° 6-149).	1 liasse

17	1er avril 1893 - 30 juin 1893 (n° 160-292).	1 liasse
18	1er juillet 1893 - 28 septembre 1893 (n° 293-401).	1 liasse
19	4 octobre 1893 - 30 décembre 1893 (n° 402-496).	1 liasse
20	3 janvier 1894 - 29 mars 1894 (n° 1-93).	1 liasse
21	3 avril 1894 - 30 juin 1894 (n° 1-93).	1 liasse
22	2 juillet 1894 - 26 septembre 1894 (n° 207-304).	1 liasse
23	2 octobre 1894 - 31 décembre 1894 (n° 310-431).	1 liasse
24	2 janvier 1895 - 30 mars 1895 (n° 1-121).	1 liasse
25	1er avril 1895 - 28 juin 1895 (n° 122-263).	1 liasse
26	1er juillet 1895 - 30 septembre 1895 (n° 266-410).	1 liasse
27	2 octobre 1895 - 31 décembre 1895 (n° 414-532).	1 liasse
28	2 janvier 1896 - 31 mars 1896 (n° 1-137).	1 liasse
29	1er avril 1896 - 30 juin 1896 (n° 139-293).	1 liasse
30	3 juillet 1896 - 30 septembre 1896 (n° 295-427).	1 liasse
31	1er octobre 1896 - 31 décembre 1896 (n° 428-555).	1 liasse
32	6 janvier 1897 - 30 mars 1897 (n° 4-155).	1 liasse

33	1er avril 1897 - 30 juin 1897 (n° 159-287).	1 liasse
34	1er juillet 1897 - 24 septembre 1897 (n° 288-419).	1 liasse
35	1er octobre 1897 - 31 décembre 1897 (n° 421-562).	1 liasse
36	3 janvier 1898 - 31 mars 1898 (n° 1-145).	1 liasse
37	2 avril 1898 - 30 juin 1898 (n° 146-289).	1 liasse
38	1er juillet 1898 - 30 septembre 1898 (n° 290-433).	1 liasse
39	1er octobre 1898 - 29 décembre 1898 (n° 434-571).	1 liasse
40	3 janvier 1899 - 31 mars 1899 (n° 1-151).	1 liasse
41	1er avril 1899 - 30 juin 1899 (n° 152-288).	1 liasse
42	1er juillet 1899 - 30 septembre 1899 (n° 289-444).	1 liasse
43	2 octobre 1899 - 30 décembre 1899 (n° 447-567).	1 liasse
44	3 janvier 1900 - 31 mars 1900 (n° 1-121).	1 liasse
45	2 avril 1900 - 30 juin 1900 (n° 122-300).	1 liasse
46	2 juillet 1900 - 29 septembre 1900 (n° 303-436).	1 liasse
47	1er octobre 1900 - 31 décembre 1900 (n° 439-582).	1 liasse
48	3 janvier 1901 - 31 mars 1901 (n° 4-165).	1 liasse
49	1er avril 1901 - 30 juin 1901 (n° 169-320).	

		1 liasse
50	10 juillet 1901 - 30 septembre 1901 (n° 345-479).	1 liasse
51	1er octobre 1901 - 31 décembre 1901 (n° 481-631).	1 liasse
52	4 janvier 1902 - 28 mars 1902 (n° 2-128).	1 liasse
53	1er avril 1902 - 30 juin 1902 (n° 131-294).	1 liasse
54	1er juillet 1902 - 30 septembre 1902 (n° 295-478).	1 liasse
55	2 octobre 1902 - 31 décembre 1902 (n° 479-624).	1 liasse
56	3 janvier 1903 - 30 juin 1903 (n°1-364).	1 recueil
57	1er juillet 1903 - 30 décembre 1903 (n°365-652).	1 recueil
58	4 janvier 1904 - 30 juin 1904 (n°3-365).	1 recueil
59	3 juillet 1904 - 30 décembre 1904 (n°368-681).	1 recueil
60	2 janvier 1905 - 30 juin 1905 (n°2-331).	1 recueil
61	1er juillet 1905 - 30 décembre 1905 (n°335-619).	1 recueil
62	2 janvier 1906 - 30 juin 1906 (n°1-133).	1 recueil
63	2 juillet 1906 - 31 décembre 1906 (n°334-662).	1 recueil
64	2 janvier 1907 - 29 juin 1907 (n°1-328).	1 recueil
65	5 juillet 1907 - 31 décembre 1907 (n°334-670).	1 recueil

66	5 janvier 1908 - 29 juin 1908 (n°5-313).	1 recueil
67	1er juillet 1908 - 30 décembre 1908 (n°314-640).	1 recueil
68	2 janvier 1909 - 30 juin 1909 (n°1-274).	1 recueil
69	1er juillet 1909 - 31 décembre 1909 (n°275-552).	1 recueil
70	3 janvier 1910 - 30 juin 1910 (n°2-269).	1 recueil
71	1er juillet 1910 - 31 décembre 1910 (n°271-493).	1 recueil
72	4 janvier 1911 - 30 juin 1911 (n°1-277).	1 recueil
73	3 juillet 1911 - 30 décembre 1911 (n°279-543).	1 recueil
74	3 janvier 1912 - 22 mai 1912 (n°5-232).	1 recueil